

La Gazette de Prangins

Hiver 2008, Numéro 16

La Gazette de Prangins

Dominique-Ella Christin
3, chemin du Mont-Blanc
1197 Prangins
Tél : 022 361.89 67
info@gazettedeprangins.net
www.gazettedeprangins.net

Equipe rédactionnelle

Dominique-Ella Christin **DEC**
Barbara Naef **BN**
Dominique Polikar **DP**

Parution saisonnière :

Prochain numéro
Mars 2009

Imprimé et distribué par
la Commune de Prangins



EDITORIAL

Avec la fin de l'année, voici venir quelques sympathiques rendez-vous villageois, rendez-vous dont vous trouverez les dates à la rubrique **A vos Agendas**. L'une de ces manifestations est la dorénavant traditionnelle fête de Noël pour les familles qui nous propose l'arrivée magique du Père Noël sur toile de fond du château ! Cette rencontre est un des nombreux événements organisés par la Société de Développement de Prangins, société que nous vous présentons dans ce numéro.

La fin de l'année marque aussi déjà 4 années d'existence de **La Gazette** – votre journal, fruit de deux équipes, celle de **La Gazette des Autorités** pranginoises, et la nôtre, celle de **La Gazette de Prangins**.

C'est l'occasion pour nous de vous remercier, car c'est aussi grâce à vos idées de sujets que nous élaborons votre journal. Alors, n'hésitez plus: qu'il s'agisse d'un événement marquant dans la vie d'un pranginois, d'un sujet d'intérêt public sur le futur de notre village ou de tout autre thème lié à Prangins, parlez-nous en. Et durant les soirées d'hiver qui nous attendent, pourquoi ne pas aller consulter le site www.gazettedeprangins.net, afin de redécouvrir ce que vous propose votre village.

Nous vous souhaitons toutes les trois d'excellentes fêtes de fin d'année,

Dominique-Ella Christin, Barbara Naef et Dominique Polikar

CHEZ NOUS

PRANGINS, UNE ETAPE SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Liliane Nickl, une pranginoise de longue date, propose, depuis deux ans, des chambres pour les pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice. Intriguée depuis plusieurs années par ces pèlerins et leur bâton orné de la fameuse coquille Saint-Jacques, Liliane Nickl a entamé la conversation avec eux, alors qu'ils passaient devant chez elle. Elle s'est intéressée à leur motivation, plus particulièrement leur quête spirituelle, leur recherche « *d'autre chose* », d'une identité. Se sentant attirée par cet univers, Liliane Nickl s'est proposée pour héberger les pèlerins, ceci pour une somme modique, plus intéressée par les contacts avec les marcheurs que les revenus engendrés. Comme elle le dit elle-même : « *c'est une affaire de cœur* ». Elle a elle-même fait le voyage l'année passée, en car, faute de temps et décrit l'aventure comme riche du point de vue des contacts humains. ...



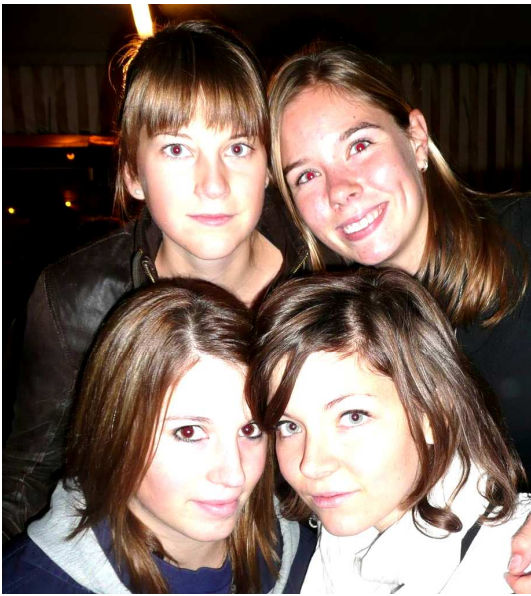
Prangins se trouve sur l'itinéraire Einsiedeln-Genève. C'est l'un des chemins emprunté par les pèlerins venant d'Allemagne, d'Autriche et d'Europe de l'Est. Certains parcourent ainsi plusieurs milliers de kilomètres à travers le continent et marchent pendant plusieurs mois, voire une année entière. Le but de ce pèlerinage chrétien est la crypte de la cathédrale de la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle dans laquelle se trouve une urne contenant les restes supposés de Saint Jacques, apôtre du Christ.

Sûr que, au sortir de chez Liliane Nickl, après un copieux petit déjeuner, les pèlerins qui empruntent le chemin de Trembley et sa vue magnifique sur le lac se sentent pleins de courage pour les innombrables kilomètres qu'il leur reste à parcourir, avant d'atteindre leur but.

BN & DP

Liliane Nickl, Hébergement pour Pèlerins, 022.361.58.63

CELA S'EST PASSE CHEZ NOUS
Fête au Village



De gauche à droite, Suzy et Jacques Auberson, avec leur fils Bastien en compagnie de Laurent et Karine Pingoud avec leur fille Victoria

Mélanie Cornuz & Mélanie Constantin devant, et Alexia Christin & Nathalie Ryser au deuxième rang



Henri et Claudine Haymoz, avec Irène Marcoux



Jasmine Jump, Claire McKinley et Julie Peyronne

PORTRAIT TEA-ROOM DU VILLAGE

Si vous ne connaissez pas encore le Tea-Room du Village, ce petit havre de paix, dans lequel Mariette Koch et son équipe vous offrent un accueil convivial et chaleureux, courez-y ! Idéalement situé dans la Maison de commune, au centre du village, il est une halte sympathique où se retrouver. La patronne a été assistante sociale et a toujours aimé le contact avec les autres, sachant parfois prêter une oreille attentive à celui ou celle qui vient chercher un peu de chaleur humaine. Elle adore les chiens et les balades dans le Jura. Depuis peu, elle est secondée par Marie-Claire Lacombe, une grande sportive ayant été championne de handball qui, elle aussi, a le contact facile. Les clients apprécient l'atmosphère familiale qui règne en ces lieux, prenant le temps de feuilleter à loisir les nombreux journaux et revues mis à leur disposition.



Mariette Koch et Marie-Claire Lacombe

Venez goûter les différentes formules «petit déjeuner», ainsi que les plats du jour, véritable cuisine familiale, ou encore les délicieux gâteaux faits maison. Parmi les spécialités, les vols-au-vent maison, les rôtis et les soupes ont déjà conquis le cœur de nombreux pranginois. Et depuis peu, le Tea-Room sert également de l'alcool, ce qui permet d'accompagner agréablement ces mets d'un verre de vin. En été, la magnifique terrasse permet de profiter au calme de la verdure avoisinante.

Pour ceux qui cherchent un local pour un apéro ou un repas, le Tea-Room peut être loué le vendredi soir et le samedi et peut accueillir jusqu'à 40 personnes. Mariette Koch vous secondera lors de votre réception. Accessible en fauteuil roulant, le Tea-Room offre des facilités de parking. Alors n'hésitez plus, la prochaine fois que vous irez au centre du village, passez donc au Tea-Room. **DEC & BN**

Tea-Room de Prangins, Place du village, ouvert de 7h30 à 14h00 & dimanche de 8h00 à 12h00.
Fermé le samedi. Téléphone, 022.361.91.91 , mariettekoch@vtxnet.ch

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE

	MARIETTE KOCH	MARIE-CLAIRE LACOMBE
<i>Mon défaut principal :</i>	Je me cogne sans arrêt	J'ai deux mains gauches
<i>Ma qualité principale :</i>	L'optimisme	La bonne humeur
<i>Mon passe-temps préféré :</i>	Balades dans les bois, Jura	Les sports
<i>Mon restaurant préféré :</i>	<i>La Terrasse</i> à Trelex (chez moi)	<i>Le Sultan</i> , à Nyon
<i>Ma star préféré :</i>	<i>Barak Obama</i>	<i>Dustin Hoffman</i>
<i>La fleur que j'aime :</i>	Le tournesol	Le glaieul
<i>Votre endroit préféré à Prangins :</i>	MK : C'était sur le banc, sous les cerisiers malheureusement abattus, situé sous le mur du château, face au lac. MCL : Le bord du lac	
<i>Si vous pouviez changer quelque chose à Prangins, que serait-ce ?</i>	MK : Un panneau situé sur la route de l'Etraz qui indiquerait «commerces à 500 mètres». MCL : Un bancomat, car il y a du monde que l'on doit refuser au tea-room puisqu'on n'accepte pas de cartes bancaires.	

SONDAGE TROTTOIR**Que désirez-vous que le Père Noël vous apporte ?**

« *Le soleil* » Victoria Remy (2 ans)
 « *Une PSP et un joli collier* » Natassja Stadelmann (13 ans)
 « *Que le Père Noël donne à toute personne une liste de toute les bonnes choses qui lui sont arrivées au cours de l'année* » Markus Van Rhijn
 « *Une machine à laver* » Isaline Pigueron (5 ans),
 NB: la maman ne désire pas la même chose !
 « *Une voiture formule 1 rouge avec un circuit* »
 Louis Worms (4 ans)

« *George Clooney dans ma baignoire !* » Miriam Chine
 « *Une trottinette chacun et une chaîne hifi* » Lucas et Davis Roman (12 et 9 ans)
 « *Un hérisson* » Michael Riley (4 ans)
 « *Que papa me donne tous ses sous* » Alexandra Riley (6 ans)
 « *Du soleil pour l'hiver* » Elsbeth Barkhordarian
 « *Das me in Prangins Schwiizerdütsch redt!* » Astrid Morrissey

BN

**EN BREF****FETE DES VOISINS CHEZ NOVARTIS-NYON**

Novartis-Nyon, le siège européen de l'unité d'affaires Automédication de Novartis est situé sur le territoire pranginois. Le site comprend également un centre de production pharmaceutique et un centre de recherche et développement. En septembre, Novartis-Nyon a organisé la **Fête des Voisins**, et a ouvert ses portes à tous ses voisins proches – particuliers et entreprises – dans un périmètre de 20 minutes à pied. Et ainsi, 760 voisins, dont de nombreux pranginois, ont répondu favorablement et, autour d'un apéritif, ont eu l'occasion de découvrir l'histoire du site et de l'entreprise.

SECURITE ROUTE DE L'ETRAZ

L'amélioration de la sécurité pour les enfants se rendant à pied à l'école en traversant l'axe routier très fréquenté de la route de l'Etraz est en cours, l'administration du canton ayant estimé que la pose d'un feu de signalisation, ainsi que des aménagements supplémentaires s'avéraient justifiés. Pour commencer, un préavis municipal, soit un document présentant le projet municipal, sera traité en séance du Conseil communal en 2009. Si ce sujet vous intéresse, le bureau du Greffe pourra vous indiquer la date du Conseil durant lequel ce préavis municipal sera discuté.

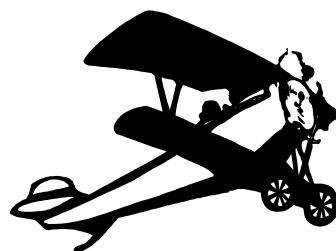
VIGNOBLE SITUE EN DESSOUS DU CHEMIN DE TREMBLEY

Dans *La Gazette* Hiver 2006, nous évoquions l'avenir de ce coteau de vigne, le Domaine de la Banderolle. L'endroit est magnifique, offrant un coup d'œil sur un paysage époustouflant, paysage qui change au gré des saisons et du temps. En 2007 et 2008, la Municipalité a organisé des ateliers de concertation avec la population, ayant pour thème les projets d'aménagement du territoire. Ces ateliers comprenaient trois domaines thématiques essentiels, l'urbanisme, la mobilité et le paysage. L'un des nombreux résultats de ces ateliers est le désir des participants de préserver ce vignoble situé entre Nyon et Prangins.

RESTAURANTS ET CAFES

Le Relais de l'aérodrome de Prangins a été racheté par **Nicoline et Francesco Olivero**, pranginois, déjà propriétaires du Maître Jacques à Nyon. Le Relais de l'aérodrome propose dès à présent 14 chambres refaites à neuf. Le restaurant ouvrira en 2009. www.relais-aerodrome.ch ou 022.365.75.45

DEC



Contactez-nous pour nous donner des nouvelles sur un sujet d'intérêt général à *La Gazette de Prangins*, Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou 022.361.89.67 ou info@gazettedeprangins.net. Merci !

CHEZ NOUS**UNE MISSION: LA CONVIVIALITE DE NOTRE VILLAGE**

La Société de Développement de Prangins (SDP) s'est donné pour mission de « rendre la vie de notre village agréable et conviviale et de participer à l'embellir », et ce sont les **membres bénévoles du Comité de la SDP** qui la mène avec enthousiasme au fil des saisons. Ainsi, au printemps, ils organisent la décoration de nos fontaines ou le marché aux fleurs. En été, ils nous proposent le concours des balcons fleuris et participent à la fête au village (les crêpes!). En automne, ils emmènent nos aînés visiter du pays et lorsque l'hiver pointe son nez, ils réunissent les familles à la fête de Noël et offrent des chocolats aux aînés.

Des Idées pour Animer Prangins ?**Impliquez-vous !**

Caroline Serafini, une femme énergique et sympathique, est la Présidente de la SDP depuis bientôt 2 ans. Pourquoi est-elle devenu membre du Comité ? « Il y a 10 ans, je me suis dit qu'il serait sympathique qu'il y ait une fête de Noël pour les enfants à Prangins. Cela manquait. Un voisin m'a conseillé d'aller frapper à la porte de la SDP, ce que j'ai fait, et ensemble nous avons mis sur pied la dorénavant traditionnelle fête de Noël ». Faire partie de la SDP, c'est donc une manière de participer activement à la vie de notre village en concrétisant de bonnes idées. Christophe Duchâtel explique que la SDP cherche toujours à développer de nouvelles activités qui permettent aux pranginois de se rencontrer et qui animent le village et ceci, ajoute Bettina Venezia, tout en faisant vibrer l'âme de Prangins.

Faire Partie du Comité de la SDP : une Activité qui Permet des Rencontres

« Faire partie du Comité de la SDP, c'est aussi l'occasion de travailler avec les écoles, la Municipalité, les commerçants, les autres sociétés et associations et ces démarches permettent de faire beaucoup de rencontres enrichissantes » explique encore Caroline Serafini. Pour Anne-Lise Müller ce sont les contacts avec les aînés et les jeunes enfants qui la motivent dans ce travail. « Cela fait plaisir quand les gens viennent vers vous en vous remerciant, heureux de ce que vous leur avez apporté ».

Financement des Activités de la SDP

La SDP comprend environ 200 membres donateurs, qui contribuent chaque année par leur cotisation à faire vivre la SDP. Une deuxième source de revenu provient de la gestion et de l'exploitation de la Plage de Promenthoux. « C'est le gros de notre travail, c'est comme gérer une petite entreprise, ce que j'apprécie, car cela me permet de garder un pied dans la vie active » explique Caroline Serafini. La SDP délègue par ailleurs la gestion de la buvette/ restauration.

Prochains Evènements de la SDP

Vous pourrez rencontrer les membres de la SDP lors de la traditionnelle fête de Noël qui aura lieu le 17 décembre sur la Place du Village et lors de la prochaine assemblée générale de la SDP qui aura lieu le jeudi 26 mars 2009. Pourquoi ne pas saisir ces occasions pour remercier tous les membres du Comité de la SDP pour leur merveilleux travail et pour leur dire :

mission accomplie !**DEC****LE SAVIEZ-VOUS ?**

La SDP met à disposition des habitants 46 bancs. Dans le but d'optimiser l'implantation de ceux-ci, la SDP vous propose de donner votre avis pour l'installation de nouveaux bancs en précisant les emplacements que vous souhaitez. Alors à vos plumes ! **SDP, Case Postale 77** ou p.serafini@bluewin.ch

RECHERCHE : MEMBRES POUR LE COMITE

Caroline Serafini estime qu'idéalement, il faudrait 7 membres au sein du Comité de la SDP qui n'en compte, pour l'instant, que 5, donc avis aux amateurs. Cette activité bénévole demande du temps bien sûr, le Comité se réunissant environ 10 fois par année et participant activement à toutes les activités qu'il propose aux pranginois. Mais à en entendre les membres, le jeu en vaut la chandelle !

SDP, Caroline Serafini : 022.362.95.23,
p.serafini@bluewin.ch ou case postale 77



De gauche à droite: Anne-Lise Müller, Lucien Yourassoff, Caroline Serafini, Christophe Duchâtel et Bettina Venezia

RENCONTRE**RESTAURATION DE TAPIS D'ORIENT**

Nous avons rencontré Julie Pignat, chez elle, à Prangins. Cette jeune femme de 29 ans pratique un métier original ; elle s'occupe, en effet, de réparer et restaurer des tapis d'orient. Au départ, rien ne semblait la prédestiner à exercer cette profession. Détentriche d'un CFC de vendeuse, au chômage, elle a répondu un jour à l'offre d'emploi d'une firme qui cherchait une personne à former dans la réparation de tapis. C'était il y a 7 ans et depuis lors, elle chemine dans le monde passionnant du tapis d'orient. Comme elle le dit elle-même, « *c'est un apprentissage très long, il faut au moins dix à quinze ans pour être à l'aise dans le domaine* ». Elle répare les franges et les bordures des grands côtés, elle renoue la laine attaquée par les mites, elle répare les trous. Elle peut même transformer un grand tapis en plusieurs petits ou raccourcir celui-ci. « *Je fais de la chirurgie esthétique sur tapis, cela leur redonne une vie* ».



Tout cela exige une connaissance de la provenance du tapis, du type de laine utilisée, des différents nœuds, des différents motifs, etc. Sans parler de l'habileté avec l'aiguille et surtout de la patience requise pour effectuer ce travail. Elle nous a montré quelques réparations qu'elle a effectuées et c'est absolument impressionnant de voir les résultats magnifiques obtenus. Mère de trois petits enfants, dont la dernière a six mois, elle a cessé son activité professionnelle mais elle continue à réparer des tapis chez elle, dans son petit atelier, « *pour le plaisir et pour ne pas perdre la main* ». Elle ne le fait pas dans un but lucratif, c'est devenu pour elle un loisir, une activité créatrice qui lui permet de se retrouver dans un monde qui la passionne. Si vous avez des soucis avec vos tapis, elle est prête à entrer en matière. Vous pouvez la contacter par email à julie.pignat@gmail.com . DP

BON A SAVOIR TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LE PORTE-MONNAIE COMMUNAL

1. Le montant total du **Budget communal pour l'année 2009**, une planification financière établie par la Municipalité qui projette les charges de la Commune pour l'année à venir, tout en tenant compte des recettes potentielles est d'environ:

a/ 16 millions

b/ 26 millions

c/ 36 million



2. Les recettes se composent principalement de nos impôts communaux. C'est pourquoi lorsque la Municipalité élabore son budget, elle le fait en fonction d'un taux d'imposition qui est proposé au Conseil dans un **Arrêté d'imposition pour 2009**. Celui-ci a été maintenu à

a/ 60 cts.

b/ 65 cts.

c/ 70 cts

3. La **péréquation directe** est un mécanisme qui vise à obtenir une répartition des ressources financières plus égale entre les communes vaudoises, les montants prélevés aux communes "riches" étant redistribués exclusivement à d'autres communes plus "pauvres" du canton. Cette péréquation implique une charge sur le total du budget communal de 2009 d'environ

a/ pas de charges, Prangins est une commune «pauvre»

b/ 9%

c/ 14%

4. La **facture sociale**, ou péréquation indirecte, qui implique un report des charges cantonales des coûts sociaux sur les communes vaudoises implique une charge sur le total du budget communal de 2009 d'environ

a/ 40%

b/ 30%

c/ 20%

5. Le total des charges de l'Etat n'étant pas sous le contrôle de nos Autorités communales, soit la **péréquation directe et la facture sociale**, représentent plus de la moitié du budget communal, soit une charge de plus de 14 millions pour les contribuables pranginois, ce qui représente environ

a/ Fr. 1700.- par habitant

b/ Fr. 2700.- par habitant

c/ Fr. 3700.- par habitant

Réponses : 1. b, 2. b, 3. c, 4. a, 5. c.

DEC

DEVELOPPEMENT DURABLE & ENVIRONNEMENT

SAVIEZ-VOUS QUE ?

En 2005, le taux de recyclage des déchets de papier et de carton par rapport à la consommation était de **74% pour la Suisse**, contre 55% pour la France, 73% pour l'Allemagne et 50% pour l'Italie.



Pour produire une tonne de papier il faut environ 2 à 3 tonnes de bois, 5'000 KWh et 6'000 litres d'eau. Recycler une tonne de papier permet d'économiser, entre 1.5 et 2.5 tonnes de bois, ainsi qu'un an de la consommation énergétique moyenne d'un habitant et 6 mois de la consommation moyenne d'eau d'un habitant.

Le papier trié **nous rapporte à Prangins Fr. 50.- la tonne**, alors que le coût de l'incinération des déchets ménagers est de **Fr. 366.- la tonne**. Trions, c'est un plan gagnant-gagnant, bon pour notre porte-monnaie et pour l'environnement.

DEC

COUP DE CŒUR - COUP DE GUEULE - COURRIER DES LECTEURS

Les Pranginois nous écrivent pour nous faire part de leurs préoccupations sur des sujets d'intérêt général à notre commune.



L'ASSASSINAT DES CERISIERS

La dernière *Gazette de Prangins* consacre quelques lignes au triste abattage des cerisiers qui embellissaient le triste mur noirâtre côté sud du château. La disparition de ces arbres semble être mal ressentie par nombre de pranginois.

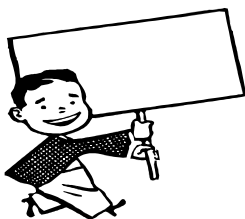
Mais enfin, cette mauvaise action n'est pas irréversible ! On peut toujours replanter des arbres ! Alors ne serait-ce pas opportun de s'adresser à l'Autorité qui gère le château et ses alentours et demander le réexamen de ce problème ? Parce que, tout de même, les arguments invoqués pour ce sacrifice semblent bien appartenir au passé....

Aussi l'Autorité communale pourrait être saisie du problème, ou bien *La Gazette de Prangins* reprendre ce sujet, je ne sais. Mais, sans vouloir remuer ciel et terre... il serait quand même bon de réagir à ce qui nous semble être une absurdité, et un sacrilège.

Pierre Chavanne, Chemin des Morettes 1

Pour une publication, limitez votre courrier à 10 à 15 lignes dactylographiées. Merci ! Envoyez-nous des informations importantes ou anecdotiques ou suggérez-nous des sujets d'articles. Contactez : *La Gazette de Prangins*, Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou tél : 022.361.89.67 ou info@gazettedeprangins.net.

PETITES ANNONCES - POUR LES PRANGINOIS PAR LES PRANGINOIS



ETES VOUS CREATIF ? Alors joignez-vous à la Société de Développement de Prangins (SDP) pour décorer une fontaine de Prangins pour les fêtes de Pâques!

Info : Bettina Venezia 022.363.19.59 ou peekabee@hispeed-sr.ch

PRANGINS INTERNATIONAL. Join our coffee mornings the first Thursday of each month to meet other internationals who have already integrated into Swiss life and pranginois who like speaking English.

Contact Alison Lang, 022.361.20.93 or alison_r_lang@msn.com

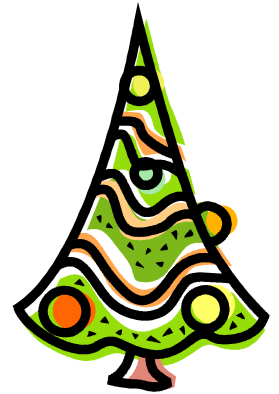
LA SFG PRANGINS, recherche de nouveaux gymnastes, groupe Parents-Enfants, 3 à 5 ans, lundi 16h00, et Groupe Minimales, mixte 5 à 7 ans, jeudi 15h45, info : Anne Dorenbos, 022.361.59.09

Pour les annonces **GRATUITES** de vente, achat, baby-sitting, chat ou chien perdu, covoiturage, etc. consultez le site de *La Gazette de Prangins et Prangins Côté Pratique*, www.gazettedeprangins.net

A VOS AGENDAS

Pour l'Agenda remis à jour hebdomadairement consultez le site www.gazettedeprangins.net

- Jusqu'au 19 avril** « A la vôtre ! Zum Wohl ! Salute ! Petites histoires de la boisson en Suisse », Château, 022.994.88.90 ou www.chateaudeprangins.ch
- De décembre à fév.** **Soirées musicales au coin de la cheminée**, lundi/samedi, 18h00 à 23h00, La Barcarolle, 022.365.78.78, www.labarcarolle.ch
- 14 décembre** **Christmas Carols**, Château de Prangins, 17h00, entrée libre
- 16 décembre** **Concert de Noël au Temple de Prangins**, 20h00, par le chœur mixte de Prangins et avec le chœur d'enfants de l'établissement Roche-Combe. Thé & vin chaud à la sortie, Ursula André : 022.361.53.66
- 17 décembre** **Marché de Noël**, 10h-17h, Hall du bâtiment principal de l'hôpital de Prangins, Claudine Vicaire : 022.994.71.59
Décoration du sapin de Noël et du Temple, bricolages pour enfants, 15h-17h, **Contes et chants de Noël**, 17h30-18h00, Temple, Jean-Luc Dubigny : 022.362.85.91
Fête de Noël pour les familles. Place du village dès **18h00**, soupe & vin chauds. Père Noël vers **18h30**, SDP: Anne-Lise Muller 022.361.59.51
- 18 décembre** **Jeux pour les aînés**, Morettes, 14h30-17h30, Liliane Gavillet 022.361.78.25
- 24 décembre** **Veillée au Temple de Prangins**, 22h30, moment convivial après le culte
Menu du réveillon, La Barcarolle, 022.365.78.78 détails sur www.labarcarolle.ch
- 25 décembre** **Menu de Noël**, La Barcarolle, 022.365.78.78 détails sur www.labarcarolle.ch
- 31 décembre** **Fête du Réveillon au chœur du village** à l'Auberge Communale, dès 19h00. Réservation conseillée auprès de Gérard Nicod, 022.361.25.75
Dîner de Gala avec le duo Fiesta et la chanteuse au répertoire très connu, Bonnie Jeanne Taylor, La Barcarolle, 022.365.78.78, détails www.labarcarolle.ch
- 7 janvier** **Brûle-Sapins avec l'OPEP**, Abériaux, dès 17 heures, vin chaud & saucisses
- 8 janvier** **Soirée « A la vôtre »**, Château, sur inscription : 022.994.88.93
- 29 janvier** **Jeux pour les aînés**, Morettes, 14h30-17h30, Liliane Gavillet 022.361.78.25
- 1 février** **Tournoi de foot indoor « Seniors »**, FC Prangins, Morettes
- 5 février** **Prangins International**, café des Alpes, 9h30, Alison Lang : 022.361.20.93
- 12 février** **Soirée « A la vôtre »**, Château, sur inscription : 022.994.88.93
- 14 février** **Menu St-Valentin au café des Alpes**, 022.361.28.63
Menu St-Valentin à la Barcarolle, 022.365.78.78, détails sur www.labarcarolle.ch
- 26 février** **Jeux pour les aînés**, Morettes, 14h30-17h30, Liliane Gavillet, 022.361.78.25
- 1 mars** **Journée spéciale « A la vôtre »**, 13h30-17h00, Château, 022.994.88.90
- 5 mars** **Prangins International**, café des Alpes, 9h30, Alison Lang, 022.361.20.93
- 13 au 29 mars** **Le théâtre ambulante Chopalovitch**, de Lioubomir Simovitch, Morettes, spectacle du TAP, vendredi/samedi et mercredi 18: 20h30, dimanche : 17h00
- 20 mars** **Tournoi de Jass**, FC Prangins, Maison de Commune
- Dès le 25 mars** **Exposition publique des projets d'architecture pour le quartier de l'Auberge**, Maison de Commune
- 26 mars** **Jeux pour les aînés**, Morettes, 14h30-17h30, Liliane Gavillet, 022.361.78.25



Nous désirons publier toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Contactez Dominique-Ella Christin, ch. du Mont-Blanc 3, ou info@gazettedeprangins.net. Merci !

La Gazette des Autorités



Hiver 2008, Numéro 16



La Gazette des Autorités
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch

*La Municipalité, le Conseil communal et
tout le personnel communal vous
souhaitent de Joyeuses Fêtes
de Fin d'Année et une Bonne et Heureuse
Année 2009 !*



INFORMATIONS OFFICIELLES

Ouverture de fin d'année

Les guichets de l'Administration communale seront **ouverts** :

Le **lundi 22 décembre** de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le **mardi 23 décembre** de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le **mercredi 24 décembre** de 8h00 à 11h30



Le **lundi 29 décembre** de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le **mardi 30 janvier** de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le **mercredi 31 janvier** de 8h00 à 11h30

Réouverture des bureaux, le **lundi 5 janvier 2009**, à 8h00



Cartes journalières CFF

Au vu du succès rencontré auprès de la population pranginoise et d'autres communes, la Municipalité a décidé de poursuivre, avec la mise à disposition de deux cartes journalières CFF. Moyen pratique pour se déplacer sur le réseau de l'abonnement général, ces cartes sont en vente au Greffe municipal au prix de Fr. 35.-- pièce pour les pranginois. Les personnes extérieures à la Commune peuvent également obtenir ces sésames, au prix de Fr. 40.--, mais seulement dans les dix jours avant la date d'échéance. Vous pouvez les réserver par téléphone ou directement au Greffe municipal et les retirer dans les deux jours ouvrables, en payant comptant (pas de cartes de crédit). Chaque personne peut bénéficier d'un nombre illimité de cartes durant l'année, mais pas plus de trois consécutives. Nous vous encourageons fortement à profiter de cette possibilité de voyager à bon compte.



Profitez des cartes journalières, venez les retirer au Greffe municipal et BON VOYAGE !!

«Brûle - sapins»

La désormais traditionnelle soirée des «brûle - sapins» est agendée au

mercredi 7 janvier 2009, dès 17h00 aux Abériaux.

Venez nombreux apporter votre sapin, afin d'alimenter le grand feu de joie qui sera préparé par les pompiers de l'OPEP (Ordre des Pompiers Emérites de Prangins). Saucisses et vin chaud vous seront servis par quelques collaborateurs de la Commune afin de partager un moment d'amitié et de convivialité.



Portes ouvertes des 7 et 8 novembre 2008

Si le vendredi 7 novembre était réservé aux Autorités et divers invités, le samedi 8 novembre a accueilli la population pranginoise. A chaque emplacement, les visiteurs étaient accueillis par les Municipaux ou le personnel utilisateur des locaux. Et, en bons Vaudois, le verre de l'amitié était offert. Cette journée fut un succès, météo radieuse et public nombreux.

Immeuble de la Place

L'ancienne ferme du château, transformée en 1995, est bien connue de la population comme siège de l'Administration communale, de commerces, d'une garderie d'enfants et de la salle du Conseil communal, fréquentée pour les repas, fêtes et anniversaires. Certains locaux ont connu leur première modification. Si, de manière symbolique, le Conseil communal siège toujours au dessus de la salle de la Municipalité, les locaux administratifs ont fait l'objet de rogrades. Le greffe municipal a été agrandi en déplaçant une cloison, amenant lumière et espaces de travail supplémentaires, de plus, des bureaux et salles de réunions pour les Municipaux ont été créés.

Le service de Police est descendu d'un étage et les locaux du Contrôle des Habitants ont été modifiés par l'abattage d'une cloison.

Le Service Technique Communal ainsi que le secrétariat de l'urbanisme et de la police des constructions ont déménagé au rez-de-chaussée de l'immeuble Fischer.

Nouveau bâtiment de la Voirie et des Espaces verts

Après 20 ans de service, le bâtiment provisoire du service du feu et de la voirie a laissé la place à une nouvelle halle. Le bâtiment est un outil de travail, sans luxe inutile, sa vocation première étant technique et pratique. Œuvre du bureau d'architectes Suard à Nyon, il s'intègre dans le site, la façade côté lac ayant fait l'objet d'une attention particulière.

Bâtiment de service au port des Abériaux

Afin de répondre aux demandes de deux entreprises et suite à la nécessité de libérer un local de stockage pour le restaurant, un bâtiment est en construction vers le terre-plein de la grue. Pour répondre au besoin de WC supplémentaires à l'usage de la nombreuse population fréquentant le site des Abériaux, des sanitaires sont également prévus. Un soin particulier a été apporté par l'architecte pour qu'il se fonde dans le paysage. Sa toiture sera végétalisée.



André Fischer, Municipal des bâtiments

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE



Préavis

La Municipalité a déposé les préavis suivants auprès du Bureau du Conseil communal :

Préavis No 36/08, «Demande d'un crédit d'étude de Fr. 119'400.--, en vue de la transformation de l'Auberge communale».

L'Auberge communale "L'Union" a fait l'objet d'une transformation lourde, en 1978. Elle a bénéficié de petits travaux d'entretien courant. Si l'état général est bon, une amélioration de l'isolation thermique et des équipements s'est avérée nécessaire. Une mise au goût du jour des chambres et salles à disposition de la clientèle est un impératif commercial. (chambres avec douche-WC, toilettes accessibles aux handicapés, ventilation, etc.).

La Municipalité a mandaté le bureau d'architecture de Monsieur Pierre-Alain COUVREU, à Vich, pour étudier un avant-projet de transformations de ce bâtiment. L'Exécutif pranginois désire maintenir une Auberge "villageoise" de bonne qualité. Le projet présenté ne devrait pas mettre l'exploitation de l'Auberge en difficulté. Par contre, à la demande des usagers, la Municipalité désire équiper les chambres existantes avec douches et WC. Ainsi le visiteur de passage disposera de chambres simples et confortables, mais sans luxe, et d'une Auberge répondant aux normes actuelles.

Dans le cadre des réflexions sur la réhabilitation des trois bâtiments côté Jura, la Municipalité a envisagé de loger le tenancier de l'Auberge dans un appartement situé dans une de ces trois bâtisses. Celui-ci a accepté l'idée de renoncer à son appartement, afin de pouvoir disposer de plus de chambres à louer. Mentionnons également que cet appartement ne dispose pas de cuisine, ce qui oblige d'utiliser celle de l'établissement.



Préavis No 39/08, «Demande d'adhésion au réseau d'accueil de jour des enfants, Réseau d'Accueil des Toblerones».

Ce préavis propose l'adhésion de notre commune au RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES regroupant les communes d'Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Le Vaud, Marchissy, Prangins, Saint-Cergue, Trélex et Vich pour répondre aux dispositions de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE). Trois types d'accueil sont concernés par ce préavis :

- Préscolaire : cet accueil est assuré par les garderies qui reçoivent les enfants dès leur naissance jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.
- Parascolaire : cet accueil est assuré par l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE), «La Fourmilière», qui reçoit les enfants dès leur entrée à l'école enfantine jusqu'à l'âge de 12 ans.
- Accueil familial de jour : ce type de prestation est assuré par les mamans de jour, nouvellement nommées accueillantes en milieu familial, et concerne donc un accueil à leur domicile. Il est soumis à une autorisation municipale.

Sous le nom de "Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants" (FAJE), il a été créé, au niveau cantonal, une fondation de droit public, dont le but est d'utilité publique, dotée de la personnalité morale et placée sous la surveillance de l'Etat.

La FAJE est constituée d'un Conseil de Fondation (12 membres et la Présidente) et d'une Chambre consultative (22 membres). Les membres des organes de la FAJE sont nommés par le Conseil d'Etat. Ce Conseil de Fondation a la responsabilité de la bonne exécution des missions confiées par la LAJE et édicte les règlements et directives de mise en œuvre.

Accueil de la petite enfance - rectificatif

Un lecteur attentif s'est rendu compte, en faisant valoir sa connaissance du domaine de l'analyse de résultats, que, selon les chiffres cités, tous les questionnaires envoyés auraient été dépouillés ! Chose inimaginable, surtout que ce même lecteur nous a dit qu'il n'avait pas renvoyé le sien !! Nous tenons donc à préciser que ce sont effectivement 466 courriers qui ont été envoyés aux parents pranginois concernés et que ce sont 344 réponses que Mlle Mikela Errecart a dépouillées. Nos excuses pour cette erreur et merci à ce lecteur avisé.

Violeta Seematter, Municipale

Quartier de l'Auberge : des nouvelles du Comité de pilotage

La Passade, la Forge et l'Ancienne Poste :

Cinq bureaux dessinent l'avenir de ces bâtiments communaux

Début octobre, le concours de projets d'architecture pour la rénovation des bâtiments de la Passade, de la Forge et de l'Ancienne Poste, situés derrière l'ancienne Salle communale, a été lancé. Le but de cette opération: créer des



logements de qualité à des prix abordables, en collaboration avec une société coopérative. C'est sous le patronage de la Coopérative des Plantaz que les architectes suivants ont été invités à soumettre un projet :

Baker et Blanc, à Lausanne
Pont 12 Architectes SA, à Lausanne
Bonhôte - Zapata architectes, à Genève
Jean Locher architectes, à Lausanne
Bernard Pahud, à Rolle

Les résultats de leurs travaux seront jugés les 5 et 6 mars prochains et une exposition publique des projets est prévue, dès le 25 mars 2009.

Le cahier des charges du concours précise que **la substance historique** des bâtiments, qui font partie du patrimoine communal, doit être conservée, tout en adaptant les **logements aux nouveaux modes de vie et aux normes de confort actuelles**.

Une répartition favorisant une mixité de types de logement est souhaitée.

Ce concours est ouvert à **toutes propositions innovatrices** relatives à la conception des logements et des locaux communs, ainsi qu'au degré d'équipement et de finition. Le projet choisi devra tenir compte du projet de l'espace public appelé "Broderies", présenté récemment à la population.

Martine Baud, Présidente du Comité de pilotage

Les huit communes du SDAN en visite à Prangins

Le district de Nyon connaît une forte croissance économique et démographique qui pourrait se poursuivre encore ces prochaines années. Face à la pression foncière et à l'augmentation constante du trafic automobile, les communes concernées par les grandes infrastructures de transport (autoroute A1 / jonction de Nyon et voies CFF) se sont réunies au sein d'un comité de pilotage pour traiter de leur destin commun. Ce partenariat intègre huit communes proches de Nyon, le Conseil Régional et l'Etat de Vaud. La démarche a été amorcée en 2004, dans le but d'élaborer un schéma directeur – le Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) - définissant des orientations stratégiques. Depuis, ce schéma directeur a été validé par la signature des Syndics des communes concernées : **Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins, Signy-Avenex et Trélex**.

Les autorités communales entrent maintenant dans la phase d'application de ce schéma directeur et il va sans dire qu'entre les intérêts propres à chaque commune et l'intérêt régional, il y a parfois des divergences autour desquelles il faut trouver un consensus.



Syndics et Municipaux des communes du SDAN se sont réunis en cette fin d'année, à Prangins, pour participer à un atelier qui devrait leur permettre d'établir les règles et les procédures à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés par le projet de développement de leur territoire.

La Commune de Prangins est particulièrement concernée par ce schéma qui prévoit, pour l'axe Eysins-Nyon-Prangins, un développement prioritaire, lié notamment à la création d'une route (Route de Distribution Urbaine- RDU) et à un accroissement de l'urbanisation autour de cette route.

Martine Baud, Municipale de l'urbanisme



En cette période maussade d'automne, je vous propose un petit retour en arrière pour une prise de connaissance des deux dernières séances du Conseil de notre village. Flash back :

Séance du 24 septembre 2008

Lors des communications d'usages, votre serviteur a eu la triste mission d'annoncer la démission de Mme Jeannine Marin, secrétaire dévouée, fidèle et hors norme du Conseil communal. Après avoir œuvré plus de 15 ans au service de la commune et usé sept présidents, Mme Marin a décidé de se retirer et de laisser sa place. Le Président remercie chaleureusement Mme Marin pour son travail pour la collectivité, ses compétences et son éternelle bonne humeur.

Lors de cette séance, trois nouveaux conseillers ont été assermentés en remplacement de membres démissionnaires. Il s'agit de Mmes Claudine Haymoz, Martine Schmäh et de M. Christophe Perret. L'ensemble des membres du Conseil souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Préavis No 34/08 Ce préavis, concernant une demande de crédit de Fr. 31'000.--, pour des travaux d'enrochement d'une berge de la Promenthouse, est accepté à l'unanimité.

Préavis No 35/08 Préavis relatif à une demande de crédit de Fr.149'000.-- à titre de garantie, sous format de convention, pour l'organisation d'un concours de projets d'architecture concernant les bâtiments communaux de La Passade, de la Forge et de l'Ancienne Poste. Par 44 voix pour, une contre et une abstention, le préavis de la Municipalité est accepté.

Préavis No 22/07 Préavis relatif au nouveau règlement du Conseil communal. En effet, après plus de 25 ans de bons et loyaux services, l'ancien règlement passe à la trappe. Après un premier toilettage en 1999, après un long travail de préparation et d'élaboration à mettre au compte de M. A. Fischer, Municipal



et, enfin, après plus de seize séances de commission et cinquante et un amendements, le nouveau règlement était fin prêt pour être mis sous la dent des conseillers. Cent cinquante articles ont ainsi été analysés, décortiqués et commentés avec, au final, après plus de trois heures de palabres, une acceptation à l'unanimité de ce nouveau règlement. Une page de l'histoire de notre village est ainsi tournée.

Après quelques propositions individuelles et diverses, la séance est levée vers 23h30.

Séance du 29 octobre 2008 - Soirée "light" : seulement deux préavis à l'ordre du jour.

Election d'une secrétaire du Conseil communal

A peine sur le pas de porte, suite à sa démission, que Mme Marin, actuelle Secrétaire du Conseil trouve en la personne de Mme Patricia Jaquier Pérard, sa remplaçante. Mme Jaquier Pérard, seule et unique postulante est élue par acclamations au poste de Secrétaire du Conseil communal. L'entrée en fonction de la nouvelle Secrétaire se fera le 1^{er} janvier 2009. D'ores et déjà, votre serviteur lui souhaite la bienvenue.

Préavis No 37/08 : Arrêté d'imposition pour 2009

Malgré la prise de position de quelques conseillers en faveur d'une baisse du taux, celui-ci est maintenu à 65 centimes. L'ensemble des conseillers manifeste son accord et sa confiance à la Municipalité dans la mesure où la proposition est acceptée à l'unanimité.

Préavis No 38/08 : Budget communal 2008

Après une prise de parole de M. le Syndic, M. H.-R. Kappeler, ainsi que par Mme V. Seematter, pour quelques explications, le Président demande la lecture des conclusions au Président de la commission M. Auberson.

Les comptes sont passés en revue les uns après les autres avec, au final, une acceptation du préavis, tel qu'amendé. M. Kappeler remercie vivement ses collègues Municipaux pour leur travail sur ce budget et relève l'excellent travail de la Commission des Finances. Enfin il remercie les conseillers pour leur confiance.

Après les propositions individuelles et les « divers », la séance est levée à 22h20.

Gilles Mauroux, Président du Conseil

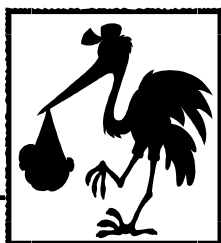
Prochaines dates réservées pour des votations cantonales et fédérales:

8 février 2009 : Accord sur la libre circulation avec la Bulgarie et la Roumanie

17 mai, 27 septembre, 29 novembre 2009



EN JOIE ET EN PEINE



Elles sont nées :

Lea SCHIFFHAUER	le 15 septembre
Lediona NEZIRI	le 23 septembre
Jiya PAREKH	le 10 octobre
Julia STOKOE	le 12 novembre



Elles nous ont quittés :

Mme Marie-Louise GRASSET	le 19 septembre
Mme Margrit BADOUX	le 3 novembre

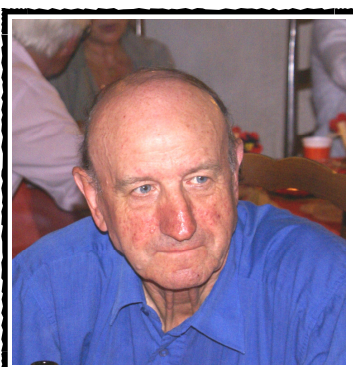
Ils ont fêté :

Leurs 80 ans :

Mme Margarditch MARGARTICHIAN	le 1er novembre
Mme Germaine GERMAIN	le 26 novembre

Leurs 85 ans :

M. Louis BOVY	le 7 octobre
Mme Eveline GUILLOUD	le 16 octobre
Mme Anne-Marie DE MIEVILLE	le 5 novembre
Mme Paulette DUMARTHERAY	le 17 novembre



M. Michel GILLIERON, adjoint au préposé du Contrôle des Habitants, nous a quittés.

C'est un homme discret, méticuleux et aimant le travail bien fait, qui a été emporté par la maladie, en l'espace d'un peu plus d'une année. Michel Gillieron est arrivé au sein du personnel communal le 1er avril 2000. Passionné, très organisé et mettant beaucoup de sérieux dans son travail, il a été une référence pour ses collègues. Il connaissait l'importance d'une administration communale et s'est également investie en politique, puisqu'il a présidé le Conseil général de la Commune de Vich durant cinq ans. Sportif, il a été footballeur en ligue régionale à Gland, mais il s'adonnait également volontiers au ski de fond, en se rendant régulièrement à la Givriner, ou effectuait des balades en forêt, ce qui lui permettait de ramener des champignons, sujet qu'il connaissait bien. La philatélie et l'aéromodélisme étaient deux autres activités qu'il aimait à pratiquer. Michel Gillieron s'est occupé toute sa vie durant de ses parents, de ses sœurs, mais également de ses proches. Ayant dû réduire ses activités professionnelles durant sa maladie, il revenait au Contrôle des Habitants chaque fois que son état de santé le lui permettait. Il laisse un grand vide parmi les collaborateurs, les Autorités et la population de la Commune de Prangins.